

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**PÔLE INFRASTRUCTURES &
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction des routes et de l'aménagement
Agence départementale de MONTMOREAU

Bureaux :

Rue de la TUDE
BP 10002
16190 MONTMOREAU SAINT-CYBARD
Téléphone : 05 16 09 50 34

MONTMOREAU, le

29 JUIN 2021

Affaire suivie par : Michel DOUY/TM
Ligne directe : 05 16 09 65 72
PJ : 1 dossier

Direction Départementale des Territoires

43, rue du Docteur Charles Duroselle
16016 ANGOULEME

SUHL/unité ADS

28 JUIN 2021

COURRIER ARRIVÉ

Objet : Avis sur un Permis de Construire à Bazac n° PC 016 034 21 C0003
Lieu-dit : « La Plaine de Caillaud et Matignon »

Suite à votre consultation concernant le dossier cité en objet, je vous prie de trouver mes remarques :

Au titre de la voirie départementale, un seul accès au chantier par la route départementale 674 (RD674) sera autorisé. Aucun accès au chantier par la route départementale n°78.

De plus, dans le cadre du futur raccordement électrique de cette unité, le réseau créé ne devra pas conduire à la création de nouveaux obstacles latéraux le long des routes départementales. De ce fait, les créations de réseau en souterrain devront être réalisées suivant la charte départementale sur le remblaiement de tranchée.

En conséquence, j'émet un avis favorable sous réserve des prescriptions précédentes.

Pour le Président du Conseil Départemental et par délégation

Le Chef d'agence
Gilles CALLEC

Copie :
- DRA/SEER